

CGV-120414

UNIVERSITÉ DE MONCTON

220^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 14 avril 2012

de 9 h 30 à 14 h 7

Salon du Chancelier Pavillon Léopold Tailleur

Campus de Moncton

PRÉSENCES

Georges Arsenault	Atlantique (IPÉ)	Bill Lévesque	Extérieur des régions
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Vaughne Madden	Atlantique (NE)
Kevin Bédard	Étudiant (Shippagan)	Joëlle Martin	Étudiante (Moncton)
Alain Bossé	Nord-Ouest	André G. Richard, président	Sud-Est
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	Ivan Robichaud	Nord-Est
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	Pauline Roy	Nord-Est
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Jean Soucie	Nord-Ouest
Danys Delaquis	Extérieur des régions	<u>Observatrices et observateurs</u>	
Marie-France Doucet	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Yves Gagnon	Nord-Est	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales (VRAEI)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Richard Saillant, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Raymond Lanteigne	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Patrick Lavoie	Étudiant (Edmundston)	Marie-Paule Viel, secrétaire d'assemblée	Moncton
Louis Léger	Sud-Est		

ABSENCES MOTIVÉES : Louis R. Comeau, Léandre Cormier et Liette Dumas-Sluyter

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	5
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	5
7.	CORRESPONDANCE	5
8.	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CGV-111126, CGV-120122 ET CGV-120326 ...	5
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX	5
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	6
	10.1 Bilan du rectorat 2000-2012	6
	10.2 Rapport du recteur et vice-chancelier	7
11.	BUDGET 2012-2013 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	8
12.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-120120, CEX-120130 ET CEX-120312 ...	10
13.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)	10
	13.1 CEX-120120	10
	13.2 CEX-120130	10
	13.2.1 Nomination : directeur de l'École de kinésiologie et de récréologie	10
	13.3 CEX-120312	10
	13.3.1 Rencontre avec les ministres francophones du Cabinet	10
	13.3.2 Dossier de la Faculté de foresterie	11
	13.3.3 Suivi au CGV-110917 - gestion des risques	11
	13.3.4 Année sabbatique au Campus de Shippagan	11
	13.3.5 Nomination : doyen de la Faculté des sciences de l'éducation	11
	13.3.6 Nomination : doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires	12
	13.3.7 Nomination : doyen des Études - Campus de Shippagan	12
14.	NOMINATION DE CADRE	12
	14.1 Recteur et vice-chancelier	12
15.	PLAN DE L'ÉDUCATION PERMANENTE	14
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	15
17.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	15
18.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	15
19.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	15
20.	CONDENSÉ DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-120309	16
21.	AFFAIRES NOUVELLES	16
	21.1 Rapport annuel - Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux ...	16
	21.2 Capitale nationale de la santé	16
	21.3 Remerciements	17
22.	PROCHAINE RÉUNION	17
23.	CLÔTURE	17

DOCUMENTS	18
Document A : Ordre du jour adopté	A(1-2)
Document B : Bilan du rectorat 2000-2012	B(1-34)
Document C : Rapport du recteur et vice-chancelier	C(1-14)
Document D : Réponse du recteur et vice-chancelier en date du 5 avril 2012	D(1-3)
Document E : Budget 2012-2013 de l'Université de Moncton	E(1-42)
Document F : Mandat et procédure du Comité consultatif de sélection au poste de rectorat	F(1-6)
Document G : Plan triennal de l'Éducation permanente	G(1-17)
Document H : Rapport annuel - Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux	H(1-15)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante :
<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

8 h 30 : le président, Maître André G. Richard, c.r., souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 220^e séance du Conseil des gouverneurs.

Remerciements à Yvon Fontaine

Le président rend hommage au recteur et vice-chancelier, Yvon Fontaine, qui termine douze années à titre de 8^e recteur de l'Université de Moncton. Il met en exergue les grands moments du recteur, notamment le succès de la campagne Excellence (50 M\$), le rayonnement de l'Université de Moncton sur la scène internationale, la promotion du caractère réseau de l'Université et les grands projets d'infrastructure s'élevant à près de 125 M\$. Le président remercie chaleureusement le recteur et vice-chancelier pour son dévouement, sa détermination, sa rigueur dans les dossiers, sa passion, sa grande capacité intellectuelle et son immense talent de leadership. L'Université de Moncton lui doit une fière chandelle et le remercie sincèrement.

Applaudissements.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

- ▶ **Pearl Madelaine Madden**, décédée le 28 novembre 2011. Elle était la mère de Vaughne Madden.
- ▶ **Alcide Godin**, décédé le 10 janvier 2012. Il était un professeur retraité de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.
- ▶ **Joline Lévesque**, décédée le 16 janvier 2012. Elle était étudiante à l'Université de Moncton, Campus de Moncton.
- ▶ **Michel Saint-Louis**, décédé le 10 février 2012. Il était un professeur à la retraite de l'Université de Moncton, Campus de Moncton et avait été élevé au rang de professeur émérite en octobre 2004.
- ▶ **Eugène Richard**, décédé le 11 février 2012. Il était un professeur à la retraite de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.
- ▶ **Dr Roland Maurice**, décédé le 15 février 2012. Il avait reçu un doctorat honorifique en mai 2007. Il avait également reçu la médaille d'honneur de l'Université de Moncton en novembre 1998.
- ▶ **Pierre Juneau**, décédé le 21 février 2012. Il avait reçu un doctorat honorifique en mai 1988.
- ▶ **Anne Lowe**, décédée le 5 mars 2012. Elle était professeure à la Faculté des sciences de l'éducation au Campus de Moncton.
- ▶ **Ward O'Neill**, décédé le 19 mars 2012. Il était un professeur retraité de l'École de psychologie.
- ▶ **Ida Vienneau**, décédée le 22 mars 2012. Elle était la belle-mère de Jocelyne Roy Vienneau.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue à **Kevin Bédard**, étudiant au Campus de Shippagan et à **Joëlle Martin**, étudiante au Campus de Moncton.

9. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (suite)

CGV-120326

Aucune.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

10.1 Bilan du rectorat 2000-2012

Voir le Document B, p. 1-34

Remerciements du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement les membres du Conseil des gouverneurs pour l'hommage rendu en début de séance. Il profite de l'occasion pour remercier les présidents du Conseil des gouverneurs avec qui il a travaillé à titre de recteur et vice-chancelier, soit Dennis Savoie, Jeannot Castonguay et André G. Richard. Il les remercie pour la confiance exprimée au cours des douze dernières années. Il remercie tous les membres du Conseil avec lesquels il a travaillé au fil des ans.

Le recteur et vice-chancelier remercie tous les membres de l'Équipe de direction, le personnel et toutes les dirigeantes et tous les dirigeants des diverses associations avec lesquelles il a eu la possibilité de travailler tout au long de ses mandats. Il remercie toute la communauté universitaire pour les beaux moments et même les plus difficiles.

Parmi les moments de grande fierté, il indique que rien n'égale la fierté des étudiantes et des étudiants ainsi que celle de leur famille lors des cérémonies de collation des diplômes; d'autres moments auront été la signature de nombreuses conventions collectives (sans grève), la mise en oeuvre du rapport du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton, les projets d'infrastructure, la suite favorable des travaux entourant les recommandations de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick et bien d'autres activités.

Le recteur et vice-chancelier se dit satisfait de ses mandats et en garde un excellent souvenir.

Présentation du Bilan du rectorat (2000-2012)

Le recteur et vice-chancelier dépose au Conseil des gouverneurs un document intitulé « *Bilan du rectorat 2000-2012* » et daté du 31 mars 2012. Dans ce bilan, le recteur et vice-chancelier traite de sept points importants, notamment la mission de l'Université de Moncton, la population étudiante, la formation, la recherche, le financement, les infrastructures et le rayonnement. Le recteur et vice-chancelier fait une brève présentation sur ces thèmes et invite les membres à lire le document.

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il cède la barre à son successeur avec le sens du devoir accompli. Il remercie l'Équipe de direction, les professeures et les professeurs, les bibliothécaires, le personnel administratif et de soutien, les étudiantes et les étudiants, les anciens, les anciennes et les amis, les chanceliers, les présidents du Conseil des gouverneurs, les membres de toutes les instances et toute la communauté universitaire.

Enfin le recteur et vice-chancelier formule le souhait suivant tiré de son message en page 2 du document :

« J'exprime le souhait que les célébrations entourant le 50^e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton servent de tremplin pour mobiliser toutes les forces vives de la communauté pour assurer le développement, le rayonnement et la vitalité de cette institution qui est au coeur de l'avenir de la communauté acadienne. Cette mobilisation sera garante des succès à venir. Nous devons continuer à relever les défis afin que notre université continue de faire figure de proue parmi les universités semblables en Atlantique et au Canada pour ne pas dire dans le monde entier. »

Le président remercie chaleureusement le recteur et vice-chancelier pour ce bilan.

10.2 Rapport du recteur et vice-chancelier

Voir le Document C, p. 1-14

Voir le Document D, p. 1-3

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 27 novembre 2011 au 14 avril 2012 et qui porte sur les points suivants : a) dossiers prioritaires (plan de relance de la formation en foresterie; centre de recherche sur les feuillus nordiques; réflexion stratégique sur les grands risques institutionnels; constructions et infrastructures; inauguration des espaces communs du projet éducatif de cohabitation; négociations de conventions collectives; le Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada; évaluation des risques de la sécurité en technologie de l'information; évaluation des programmes et rapprochement U de M / CCNB; b) activités et dossiers divers (lancement de programmes de doctorat; recrutement étudiant; Programme d'appui à la réussite des études (PARÉ); bureau des Relations internationales; Services aux étudiantes et aux étudiants; Service de l'activité physique et sportive; anciens et amis; développement universitaire; publications, prix et distinctions.

Plan de relance de la formation en foresterie

Le recteur et vice-chancelier explique qu'un rapport préparé par le consultant Claude Godbout, ancien doyen de la Faculté de foresterie et ancien vice-recteur de l'Université Laval, a été déposé à la fin décembre. Ce rapport porte sur les pistes de solution pour favoriser l'essor de la formation en foresterie au Campus d'Edmundston. Par la suite, un comité *ad hoc* fut chargé d'analyser les recommandations du rapport, d'identifier les pistes d'action, ainsi que de préparer et de présenter un plan de mise en oeuvre des pistes d'action retenues. Sous la présidence de Jacques Paul Couturier, le plan d'action a été acheminé au rectorat le 4 avril dernier. Le rapport sera présenté à la prochaine réunion du Comité exécutif et par la suite au Conseil des gouverneurs.

Centre de recherche sur les feuillus nordiques

Le recteur et vice-chancelier explique que les démarches entourant le financement de l'établissement d'un Centre de recherche sur les feuillus nordiques progressent très bien. L'APÉCA et les partenaires industriels ont confirmé leur participation financière. Une annonce du financement des deux ordres de gouvernement devrait se faire au cours des prochaines semaines.

Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada

Le recteur et vice-chancelier indique que, à la suite de la signature d'un protocole d'entente entre le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, le CCNB a accepté de prendre en charge les opérations du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada à compter du 1^{er} avril 2012. Cette prise en charge permettra au Centre de poursuivre ses activités avec un partenaire de premier plan.

Réflexion stratégique sur les grands risques institutionnels

Le recteur et vice-chancelier rappelle que, à sa réunion du 17 septembre 2011, le Conseil des gouverneurs a adopté une résolution à l'effet que « dans un contexte de gestion des risques, le Conseil des gouverneurs jette un regard sur des pistes de solution que l'Université de Moncton pourrait envisager pour faire face au déclin démographique ». L'Équipe de direction a tenu deux sessions de réflexion stratégique (en décembre et en mars) afin de préparer le terrain en vue d'une discussion à ce sujet au Conseil. L'Équipe de direction a passé en revue les principales tendances démographiques au pays, dans la province et plus particulièrement dans les collectivités francophones du Nouveau-Brunswick et a examiné leur impact sur les inscriptions à l'Université de Moncton. Le travail se poursuit. L'Équipe de direction se propose de faire rapport au Comité exécutif afin de déterminer les prochaines étapes avant de tenir une discussion au Conseil sur les pistes de solution que pourrait envisager l'Université.

Le Conseil des gouverneurs note que ce dossier a été commenté dans les médias par deux professeurs de la Faculté de droit. À ce titre, les propos tenus par les professeurs de droit laissaient présager que l'Université de Moncton étudiait la question de « bilinguisation de l'Université ». Une mise au point du recteur et vice-chancelier s'est avérée nécessaire

10.2 Rapport du recteur et vice-chancelier (suite)

afin de rassurer la communauté que l'exercice en cours était lié au recrutement des étudiantes et des étudiants dans un contexte de gestion des risques. Le recteur et vice-chancelier réitère que tous propos liés à la « bilinguisation » de l'Université de Moncton sont sans fondement.

Sur ce dossier, le gouverneur qui avait soulevé la question des programmes bilingues indique au Conseil des gouverneurs que son intention n'était pas d'examiner la question de « bilinguisation » de l'Université de Moncton. Il souhaite que le Conseil examine toutes les pistes de solution qui pourraient assurer la viabilité des programmes, surtout dans le nord de la province.

Le recteur et vice-chancelier indique que l'Université de Moncton a su diversifier ses sources de recrutement au cours des dernières années. Des objectifs de recrutement ont été développés pour recruter des étudiantes et des étudiants de l'immersion et il y a lieu d'étudier davantage les mécanismes de recrutement de cette clientèle cible.

Le président indique que tous les membres du Conseil des gouverneurs ont le droit d'exprimer leurs opinions. Cette liberté est aussi reconnue chez les membres du personnel de l'Université de Moncton. Toutes et tous ont le droit de contribuer à la mission de l'Université. Le président déplore toutefois les commentaires des deux professeurs de la Faculté de droit à l'endroit des membres du Conseil des gouverneurs. Selon lui, les allégations retrouvées dans la lettre ouverte sont non fondées. Il indique que le recteur et vice-chancelier a su rassurer la population que l'Institution était une université de langue française et elle allait le demeurer.

Le recteur et vice-chancelier fait la lecture de la réponse adressée aux professeurs de droit en date du 5 avril 2012. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il souhaite déposer cette lettre au Conseil des gouverneurs.

R : 03-CGV-120414

Alvery (Bill) Ferguson, appuyé par Jean Soucie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Bilan du rectorat 2000-2012 ainsi que le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

R : 04-CGV-120414

Jean Soucie, appuyé par Raymond Lanteigne, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive la lettre du recteur et vice-chancelier datée du 5 avril 2012 et adressée aux professeurs de droit qui ont publié une lettre ouverte dans l'Acadie Nouvelle au sujet de la « bilinguisation » de l'Université de Moncton. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

Pause de 10 h 5 à 10 h 20.

11. **BUDGET 2012-2013 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

Voir le Document E, p. 1-42

La présidente du Comité de finance, Lise Bastarache, explique que le Comité a étudié le budget 2012-2013 en tenant compte des principes directeurs et des paramètres du budget adoptés par le Conseil des gouverneurs (CGV-111126). Madame Bastarache explique que le Comité de finance ne se substitue pas à la direction de l'Université. Son rôle est plutôt de s'assurer que les principes directeurs ont été respectés. À ce titre, le Comité de finance n'a pas décelé des activités hors de l'ordinaire. Elle ajoute que l'Université de Moncton se retrouve dans une situation enviable comparativement à d'autres universités canadiennes et au nom du Comité de finance, elle félicite l'Équipe de direction pour une gestion saine des dépenses.

11. BUDGET 2012-2013 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)

Madame Bastarache passe en revue les faits saillants du budget de l'Université de Moncton proposé pour l'année 2012-2013. Tout d'abord, elle explique que le gouvernement du Nouveau-Brunswick, dans son discours du budget 2012-2013, n'a pas officiellement annoncé ses intentions quant au financement des universités publiques. Ceci dit, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a confirmé que, pour l'Université de Moncton, une augmentation de 1,5 % aux subventions provinciales non restreintes et restreintes sera annoncée sous peu. Le budget de l'Université de Moncton a tenu compte de cette augmentation. Par ailleurs, elle indique que le budget prévoit une augmentation de 175 \$ (3,4 %) pour les étudiantes et les étudiants canadiens. Enfin, le budget total des bourses aux étudiantes et aux étudiants des trois campus, financé à partir du fonds de fonctionnement, augmentera de 3,4 %, soit l'équivalent de l'augmentation des droits de scolarité.

Discussion

Les points suivants ont été soulevés lors de la discussion :

- ▶ Dans le budget 2012-2013 du Campus d'Edmundston, on prévoit un déficit de 93 000 \$, soit 56 000 \$ de moins que l'an dernier. Un gouverneur remercie la direction du Campus d'Edmundston pour la gestion efficace du budget, mais précise qu'il espère que la réduction du déficit n'entraînera pas une baisse dans la qualité de l'enseignement offert. Le vice-recteur du Campus d'Edmundston explique que des efforts sont en cours, notamment au niveau de la Faculté de foresterie pour augmenter les inscriptions. Ceci aiderait à réduire la dette accumulée.
- ▶ La présidente de la FÉÉCUM et le président de l'AGÉÉUMCE expliquent qu'ils voteront contre le budget proposé en raison de l'augmentation des droits de scolarité. La présidente souligne aussi le fait que la FÉÉCUM n'est pas membre du Comité de finance et que, en raison de la confidentialité du budget, elle ne peut obtenir les réactions des membres. Toutefois, elle remercie le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines pour les explications reçues. Le recteur et vice-chancelier explique que le budget adopté est affiché sur le site Web et que, en effet, le budget ne peut être partagé avec les membres avant son adoption.
- ▶ Le président de l'ABPPUM félicite l'Équipe de direction et le Comité de finance pour leur souci d'équité dans la préparation du budget 2012-2013 et de l'excellente gestion des finances.
- ▶ Le président de l'ABPPUM attire l'attention des membres à la page 23 du rapport. Il indique que, pour le poste *Administration*, la séparation des secteurs permettrait une plus grande transparence dans la présentation des dépenses ainsi que des frais juridiques. À ce titre, la présidente du Comité de finance indique que, en séparant les différents secteurs, il y a des possibilités que les salaires et des données plutôt confidentielles soient révélés. Le président du Conseil indique que ces conseils seront notés.
- ▶ Plusieurs gouverneurs soulèvent la question de l'offre des bourses aux étudiantes et aux étudiants. Parfois les parents ont des revenus supérieurs, mais ils n'offrent pas d'aide financière à leurs enfants; parfois les étudiantes et les étudiants doivent travailler à temps partiel pour payer leurs études ce qui entraîne une diminution dans le rendement académique qui en bout ligne a une incidence sur la possibilité d'obtenir des bourses. On parle d'un cercle vicieux. Plusieurs gouverneurs notent que l'on devrait reconsidérer la façon que l'on attribue des bourses. La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales indique que son équipe est très sensible à la question des bourses. Le dossier est à l'étude présentement.
- ▶ La présidente du Comité de finance rappelle que l'Université de Moncton a un cadre financier à respecter. Elle reconnaît et remercie la direction pour les efforts colossaux entrepris au Campus d'Edmundston pour éponger le déficit.

11. BUDGET 2012-2013 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (suite)**R : 05-CGV-120414**

Lise Bastarache, appuyée par Louis Léger, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2012-2013 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R05

Pour 19

Contre 4

ADOPTÉE

12. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-120120, CEX-120130 ET CEX-120312**R : 06-CGV-120414**

Hermel Landry, appuyé par Georges Arsenault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux CEX-120120, CEX-120130 et CEX-120312. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)**13.1 CEX-120120**

Aucune.

13.2 CEX-120130**13.2.1 Nomination : directeur de l'École de kinésiologie et de récréologie****R : 07-CGV-120414**

Yvon Fontaine, appuyé par Raymond Lanteigne, propose :

*« Que Conseil des gouverneurs ratifie la prolongation de trois mois au mandat de **Jean-Guy Vienneau** pour le poste de directeur par intérim de l'École de kinésiologie et de récréologie, soit pour la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

13.3 CEX-120312**13.3.1 Rencontre avec les ministres francophones du Cabinet**Dossier Santé

En décembre dernier, le réseau de santé Vitalité a laissé entendre que le bâtiment où logeait l'ancienne école Vanier, situé tout près du Centre hospitalier universitaire Georges-L.-Dumont, serait rénové pour y abriter un centre de recherche. À ce titre, l'Université de Moncton avait accepté de faire partie d'un partenariat avec l'Institut Atlantique de recherche sur le cancer. En janvier, le gouvernement annonça qu'il prévoyait démolir l'ancienne école Vanier et construire un nouveau bâtiment. Ce changement de direction dans le projet de rénovation a modifié la position de l'Université de Moncton.

À la suite de la décision du gouvernement, l'Université de Moncton a entamé des pourparlers avec le gouvernement provincial pour construire un nouveau pavillon sur les terrains de l'Université. Ce pavillon hébergerait les laboratoires des programmes articulés qui sont offerts conjointement entre l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Les discussions se poursuivent.

13.3.1 Rencontre avec les ministres francophones du Cabinet (suite)

Dossier Financement

Les quatre recteurs des universités publiques du Nouveau-Brunswick poursuivent leurs discussions sur la création d'un plan de financement multiannuel des universités. Le recteur et vice-chancelier indique que le discours du budget provincial 2012-2013 n'a pas fait état des pourparlers en cours.

Dossier Centre de formation médicale

Au sujet du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, le recteur et vice-chancelier explique que les pourparlers se poursuivent au sujet de la reconduction de l'entente. Les discussions portent, entre autres, sur le rôle que doit jouer le Centre. À ce titre, un gouverneur suggère que l'on invite le doyen associé, Dr Aurel Schofield, à faire une présentation au Conseil des gouverneurs. La présentation pourrait porter sur l'entente, les activités du Centre, la structure et le fonctionnement du Centre ainsi que les programmes de formation offerts. Le président du Conseil des gouverneurs souhaite que l'on retienne cette suggestion.

13.3.2 Dossier de la Faculté de foresterie

Voir point 10.2 (rapport du recteur et vice-chancelier).

13.3.3 Suivi au CGV-110917 - gestion des risques

Voir point 10.2 (rapport du recteur et vice-chancelier).

13.3.4 Année sabbatique au Campus de Shippagan

R : 08-CGV-120414

Daniel Héту, appuyé par Patrick Lavoie, propose :

*« Que, en conformité avec les dispositions prévues à l'article 36 de l'Entente collective entre l'APPUMCS et l'Université, une année sabbatique de type¹ « B » d'une durée de huit mois soit accordée à la professeure **Emmanuelle TREMBLAY** (Secteur administration, arts et sciences humaines) pendant l'année universitaire 2012-2013, soit pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 août 2013. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

13.3.5 Nomination : doyen de la Faculté des sciences de l'éducation

R : 09-CGV-120414

Yvon Fontaine, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

*« Que **Jean-François RICHARD** soit nommé doyen de la Faculté des sciences de l'éducation pour un deuxième mandat, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

¹ Selon les dispositions prévues à l'article 36 de l'Entente collective entre l'APPUMCS et l'Université, une année sabbatique de type « A » est d'une durée de douze mois, normalement du 1^{er} juillet au 30 juin, et une année sabbatique de type « B » est d'une durée de huit mois, soit du 1^{er} janvier au 31 août ou du 1^{er} mai au 31 décembre.

13.3.6 Nomination : doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

R : 10-CGV-120414

Yvon Fontaine, appuyé par Lise Bastarache, propose :

« Que **Paul-Émile BOURQUE** soit nommé doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires pour un deuxième mandat, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

13.3.7 Nomination : doyen des Études - Campus de Shippagan

R : 11-CGV-120414

Yvon Fontaine, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

« Que **Sid-Ahmed Selouani** soit nommé doyen des Études au Campus de Shippagan pour un mandat régulier, soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

14. NOMINATION DE CADRE

14.1 Recteur et vice-chancelier

Voir le Document F, p. 1-6

Rapport du président

Le président rappelle que le Comité consultatif de sélection de la rectrice et vice-chancelière, recteur et vice-chancelier, a été mis sur pied en janvier 2011 conformément à la *Politique de sélection des cadres*. Le Comité a commencé ses travaux le 28 janvier 2011. Les membres du Comité consultatif étaient : Lise Bastarache, gouverneure, Michel Cardin, gouverneur (professeur), Justin Guitard, sénateur (étudiant), France Marquis, sénatrice, Pauline Roy, gouverneure, Sid-Ahmed Selouani, sénateur, et André G. Richard, gouverneur et président du Comité consultatif. Le Comité a nommé Lynne Castonguay, secrétaire générale, secrétaire du Comité consultatif. Madame Castonguay avait une voix consultative seulement. Le Comité a choisi la firme Kenniff & Racine, Recherche de cadres, pour l'appuyer dans ses travaux. Messieurs Patrick Kenniff et Claude Martel ont tous deux participé aux activités du Comité consultatif tout au long du processus.

Le président explique que le Comité consultatif a tenu douze réunions entre le 28 janvier 2011 et le 11 avril 2012. Parmi ses activités, le Comité a développé un profil du poste avec l'aide du bureau Kenniff & Racine. Le profil recherché a été affiché sur le site Web de l'Université de Moncton le 11 mai 2011. Le poste a été affiché selon un plan média préparé avec l'aide de Kenniff & Racine. Le poste a été affiché dans plusieurs médias imprimés dont le Globe & Mail, Le Devoir, Le Droit, L'Acadie Nouvelle et le Times & Transcript ainsi que plusieurs sites Web.

Le président explique que le Comité consultatif a reçu un certain nombre de candidatures. Il indique qu'un candidat a retiré sa candidature avant l'étape de l'entrevue. Les entrevues pour le poste ont eu lieu à Moncton les 2, 3 et 18 décembre 2011. À la fin de cette étape, une candidate et deux candidats ont été retenus pour l'étape des consultations publiques. Un candidat retenu s'est désisté le 20 décembre 2011.

Le président explique que le Comité consultatif a l'intention de faire une recommandation et que celle-ci est unanime.

Distribution du rapport

Le président soumet par écrit le rapport et la recommandation du Comité consultatif de sélection au Conseil des gouverneurs.

14.1 **Recteur et vice-chancelier** (suite)**R : 16-CGV-120414**

Danys Delaquis, appuyé par Raymond Lanteigne, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

Mot du président et remerciements

Le président du Comité consultatif de sélection explique que le Comité consultatif de sélection a très bien travaillé au cours des 15 derniers mois afin de remplir le mandat avec professionnalisme. Il tient à remercier les membres du Comité pour leur intérêt, leur assiduité et le sérieux avec lesquels ils se sont acquittés du mandat. Le président remercie la secrétaire générale pour le travail accompli, pour l'organisation des rencontres et des consultations publiques, ainsi que la création du site Web. Il rappelle que les consultations au Campus de Moncton ont été captées par audio et qu'elles étaient disponibles sur le site Web. Il remercie l'équipe technique pour ce travail. Il note que le Comité a innové sur plusieurs fronts en diffusant des informations via le site Web consacré au concours.

Le président remercie messieurs Patrick Kenniff et Claude Martel pour leur travail et leur expertise. Il indique qu'il est très satisfait du travail accompli.

Dîner de 12 h 45 à 13 h 35.

15. PLAN DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Voir le Document G, p. 1-17

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le plan triennal 2012-2015 de l'Éducation permanente. Le vice-recteur rappelle que, pour la période 2006-2013, la direction de l'Université de Moncton avait fixé comme objectif pour l'Éducation permanente une augmentation des inscriptions à temps partiel de l'ordre de 20 %. En 2012, ce pourcentage des augmentations par rapport à l'année de référence s'établit à 17,57 %.

Parmi les projets prioritaires pour la prochaine année, l'Éducation permanente a retenu les suivants : 1) Poursuivre la revitalisation et la mise en ligne des cours et des programmes d'études de premier cycle; 2) Faciliter l'accessibilité aux programmes d'études du 2^e cycle; 3) Améliorer les stratégies de communication et de recrutement à l'aide des outils du Web 2.0 tels que Facebook, LinkedIn, Twitter et YouTube; 4) Rendre plus conviviales les pages Web de l'Éducation permanente; 5) Miser sur l'amélioration des services d'encadrement et de soutien pour les étudiantes et les étudiants.

L'Éducation permanente souhaite aussi développer des stratégies d'appui à la réussite des études pour la population étudiante à temps partiel (2011-2015). Afin d'y arriver, l'Éducation permanente a cerné plusieurs stratégies, notamment la collaboration avec l'Université du troisième âge, la collaboration avec le SASE, l'amélioration des services d'encadrement pour les étudiantes et les étudiants à distance, l'offre de bourses aux étudiantes et aux étudiants à temps partiel ainsi que rendre accessible les services du Centre de service aux étudiantes et aux étudiants ayant un handicap.

Enfin, au sujet des objectifs visés pour le recrutement, pour l'année 2012-2013, l'Éducation permanente projette qu'il y aura 5208 inscriptions-cours, soit 868 inscriptions équivalence temps plein (ETP). En 2017, on prévoit 5526 inscriptions-cours, soit 921 inscriptions équivalence temps plein (ETP).

R : 17-CGV-120414

Jean Soucie, appuyé par Marie-France Doucet, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Plan triennal 2012-2015 de l'Éducation permanente. »

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

16. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Annie C. Daneault, présidente du Comité de gouvernance, explique que le projet de révision de la *Politique de sélection des cadres* est présentement en cours. Une note a été envoyée à la communauté universitaire lui demandant de fournir au Comité de gouvernance des commentaires et des suggestions afin d'améliorer la Politique. À ce moment-ci, le Comité de gouvernance prépare un document de travail afin de faciliter l'analyse des commentaires reçus.

Le président du Conseil des gouverneurs indique que le chercheur de cadre retenu pour le concours au rectorat, monsieur Patrick Kenniff, a indiqué au Comité consultatif de sélection de la rectrice et vice-chancelière ou du recteur et vice-chancelier qu'il est disponible pour échanger sur le sujet. L'expertise de monsieur Kenniff dans ce domaine pourrait être intéressante pour le Comité de gouvernance.

La prochaine réunion du Comité de gouvernance aura lieu le 1^{er} mai 2012.

17. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

Lise Bastarache, présidente du Comité de finance, explique que le Comité s'est réuni à trois reprises, soit le 13 février, le 26 mars et le 2 avril. Le Comité a discuté des projets d'infrastructure, des négociations collectives, des négociations avec la province du Nouveau-Brunswick, des projections des revenus et des dépenses de fonctionnement au 30 avril 2012 et du budget 2012-2013 de l'Université de Moncton.

18. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

En l'absence de Yves Gagnon, Alain Bossé, membre du Comité de vérification, explique que le Comité de vérification ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs. La prochaine réunion aura lieu le 8 mai prochain.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Au nom des membres du Comité de placement, le recteur et vice-chancelier explique que le Comité s'est réuni le 16 février 2012. Le Comité de placement a examiné le rendement des gestionnaires de portefeuille pour les fonds de retraite et le fonds de dotation.

Fonds de retraite

Sur le portefeuille d'obligations canadiennes (régime de pension)

Au cours de la dernière année, le portefeuille a soustrait de la valeur par rapport à l'indice obligataire DEX. On note une performance au deuxième quartile pour la période se terminant le 31 décembre 2011.

Sur le portefeuille d'actions canadiennes (régime de pension)

Le portefeuille total d'actions canadiennes est géré par Jarislowky Fraser et Placements Louisbourg. Au cours de la dernière année, le portefeuille total a légèrement soustrait de la valeur par rapport à l'indice composé S&P/TSX. La performance se classe au troisième quartile.

Sur le portefeuille d'actions américaines (régime de pension)

Le portefeuille total d'actions américaines est géré par Integra et Placements Louisbourg. Au cours de la dernière année, le portefeuille total a soustrait de la valeur par rapport à l'indice composé S&P/500. La performance se classe au quatrième quartile.

Sur le portefeuille d'actions internationales (régime de pension)

Le portefeuille d'actions internationales est géré par Integra et Placements Louisbourg. Au cours de la dernière année, le portefeuille total a soustrait de la valeur par rapport à l'indice MSCI EAEO (C\$). La performance se classe au troisième quartile.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT (suite)

Revue de portefeuille de fonds de couverture

La stratégie de fonds de couverture est offerte par Placements Louisbourg, mais le gestionnaire sous-jacent est Focus Investment Group. Au cours de la dernière année, le portefeuille a soustrait de la valeur par rapport à l'indice.

Fonds de dotation

Revue du portefeuille total

Le portefeuille total a soustrait de la valeur au rendement du portefeuille de référence au cours de la dernière année. La valeur soustraite dans les mandats de fonds de couverture et d'actions est principalement responsable de la sous-performance. La performance se situe au troisième quartile.

Enfin, le recteur et vice-chancelier ajoute que le Comité a rencontré les gestionnaires de portefeuille suivants : Integra, Jarislowsky Fraser, Placements Louisbourg, et Fauchier Partners.

20. CONDENSÉ DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-120309

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le condensé de la réunion du Sénat académique du 9 mars 2012. Il fait remarquer que la Faculté d'administration lancera tous ses programmes reconfigurés en septembre 2012.

21. AFFAIRES NOUVELLES

21.1 **Rapport annuel - Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux**

Voir le Document H, p. 1-15

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le rapport annuel 2011-2012 portant sur la *Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux*. Il rappelle les objectifs de la Politique et explique les définitions d'harcèlement psychologique et d'abus de pouvoir. Il rappelle aussi que la Politique encourage la résolution des conflits à l'aide d'un modèle préventif, soit la procédure informelle.

Le vice-recteur indique que la Politique a connu une naissance assez heureuse dans les trois campus.

R : 18-CGV-120414

Lise Bastarache, appuyée par Raymond Lanteigne, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel de la Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux.* »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

21.2 **Capitale nationale de la santé**

Edmundston a été proclamée *Capitale nationale de la santé* par les juges du concours Vivez-mieux de Radio-Canada. Treize municipalités canadiennes étaient dans la course afin d'obtenir le titre qui permettra à la localité gagnante de bénéficier d'un parc écologique de 100 000 \$. Elaine Albert se dit fière d'avoir soumis la candidature d'Edmundston. Le concours a grandement été inspiré par les médecins du comité « Prescription : Action ! » dont le but est d'inciter les gens à adopter de saines habitudes de vie. Plusieurs personnes soutiennent que la distinction incitera davantage de gens à bouger et prendre soin de leur santé. Le président félicite la ville d'Edmundston pour cette belle reconnaissance.

21.2 Capitale nationale de la santé (suite)

R : 19-CGV-120414

Yvon Fontaine, appuyé par Joëlle Martin, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs félicite la ville d'Edmundston pour avoir été proclamée Capitale nationale de la santé par les juges du Concours Vivez-mieux de Radio-Canada. »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

Applaudissements.

21.3 Remerciements

Le président du Conseil des gouverneurs remercie chaleureusement monsieur Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier pour sa contribution exemplaire au développement et à l'épanouissement de l'Université de Moncton. Il rappelle que monsieur Fontaine a occupé de nombreux postes au cours de sa carrière à l'Université, notamment ceux de vice-doyen et de doyen de la Faculté de droit, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ainsi que recteur et vice-chancelier depuis l'an 2000. Monsieur Fontaine a fait preuve de grand leadership tout au long de ses mandats à titre de recteur et vice-chancelier. Il est devenu un véritable chef de file dans toute la francophonie. Le Conseil des gouverneurs remercie sincèrement monsieur Yvon Fontaine.

R : 20-CGV-120414

Lise Bastarache, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs remercie chaleureusement **Yvon Fontaine** pour son dévouement exemplaire et sa contribution exceptionnelle à l'Université de Moncton. »*

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

Applaudissements et ovation debout.

22. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le 2 juin 2012 à Shippagan.

23. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 7.

Contresigné le

André G. Richard, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale